

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 19 avril 2021 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2021-04-06

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le sixième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt et un à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Monsieur Raymond Bisaillon, conseiller district no. 3  
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

La conseillère Suzanne Ledoux a motivé son absence.

L'enregistrement de cette séance est publié, tel que le permet l'arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 2 octobre 2020, sur le site internet de la Ville d'Acton Vale.

Rs.2021-04-101

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 avril 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-102

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MARS 2021 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MARS 2021.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2021 et du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 mars 2021, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2021 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mars 2021, tels que rédigés par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **CORRESPONDANCE.**

Rs.2021-04-103

#### **DEMANDE DU CENTRE DE BÉNÉVOLAT D'ACTON VALE INC.**

Attendu que le Centre de bénévolat d'Acton Vale Inc. demande à la Ville d'Acton Vale, une participation financière, afin de contribuer à l'achat de denrées alimentaires et matériel pour les services de sécurité alimentaires, et qu'en raison de la COVID-19, le Centre a subi des pertes financières;

En conséquence la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 1 000 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 au Centre de bénévolat d'Acton Vale Inc. à titre de participation financière, afin de contribuer à l'achat de denrées alimentaires et matériel pour les services de sécurité alimentaire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-104

#### **DEMANDE DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE SECOURISME DU QUÉBEC.**

Attendu que la salle 3, louée environ 3 fois par année, par l'école de Secourisme du Québec, est présentement occupée par la campagne de vaccination;

Attendu que le directeur de l'école de Secourisme du Québec soumet une demande à la Ville d'Acton Vale, afin de louer, soit la salle 5 ou le Carrefour des Générations et ce, au même prix que la salle 3, soit celle utilisée auparavant, afin de pouvoir y tenir leur formation;

Attendu que les formations planifiées sont les 15 et 20 avril 2021 et les 5 et 13 mai 2021;

En conséquence le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

Que la Ville autorise la location de la salle 5 ou le Carrefour des Générations à l'école de Secourisme du Québec, selon le règlement de tarification en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense.

...Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Service incendie – début mars et mi-mars 2021
- b) Rapport annuel 2020 – Service incendie.

**Le conseil prend acte.**

...Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2021-04-105

**OFFRE DE SERVICES PAR LA FIRME AVIZO, EXPERTS-CONSEILS – BEAULIEU CANADA.**

Attendu qu'un protocole d'entente concernant le financement d'ouvrage pour le traitement des eaux usées est intervenu entre la Ville d'Acton Vale et la Compagnie Beaulieu Canada, le 22 mai 2015;

Attendu que la firme Avizo, Experts-Conseils a soumis une offre de services pour la caractérisation 7 jours sur la répartition des coûts entre la Ville d'Acton Vale et la Compagnie Beaulieu Canada;

En conséquence la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte l'offre de service soumise par la firme Avizo, Experts-Conseils, datée du 25 février 2021;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 16 829 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-414-00-411 à la firme Avizo, Experts-Conseils;

De financer 50 % de cette dépense à même le fonds général et que l'autre 50 % soit assumé par la Compagnie Beaulieu Canada;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer pour et au nom de la Ville ladite offre de services.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-106

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À DEMANDER, PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES, DES SOUMISSIONS POUR LA RÉFECTION DES RUES MORGAN, COMPAGNA, NOTRE-DAME, ROY ET BEAUGRAND.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser la directrice générale à demander, par voie d'appel d'offres, des soumissions, pour la réfection des rues Morgan, Compagna, Notre-Dame, Roy et Beaugrand.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-107

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

<b>Liste des paiements préautorisés :</b>	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 25-02-2021 au 31-03-2021	194 658.83 \$
• Paiements par AccèsD du 01-03-2021 au 31-03-2021	173 665.36 \$
• Salaires et REER pour le mois de mars 2021	113 669.45 \$
<b>Liste des comptes à payer :</b>	
• Pour le mois de mars 2021	491 432.47 \$
<b>Grand Total :</b>	<b>973 426.11 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-108

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE ET RECONDUIRE LE CONTRAT RELATIF AU PORTEFEUILLE D'ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE, EXCÉDENTAIRE ET MUNICIPALE.**

Considérant les recommandations de monsieur Martin Grandchamp, de la firme **Fidema** à la suite de l'étude des conditions et des primes de renouvellement déposée;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la **Ville d'Acton Vale** accepte les conditions de renouvellement déposées par la firme **BFL Canada risques et assurances inc.** relativement au portefeuille d'assurances de responsabilité civile générale, excédentaire et municipale, pour le terme 2020-2021 pour un montant de 73 985.86 \$ incluant les taxes, le tout selon la facture numéro 418083, datée du 29 mars 2021 par la firme BFL Canada;

D'autoriser une dépense d'un montant de 73 985.86 \$, taxes incluses, ainsi que son paiement, à même le fonds général au poste budgétaire 02-xxx-xx-420 à **BFL Canada risques et assurances inc.**, la facture portant le numéro 418083.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-109

**RÉSOLUTION CONCERNANT L'ABANDON D'UN CARACTÈRE DE RUE ET DE CESSION DE DROITS.**

Attendu qu'il y a lieu d'apporter des correctifs concernant le caractère des lots 6 364 205, 6 364 206, 6 364 210, 6 364 211 et 6 364 209 du cadastre du Québec, anciennement le lot 13-1315, situés dans le parc industriel;

Attendu que la Ville d'Acton Vale veut abandonner le caractère de rue des lots 6 364 205, 6 364 206, 6 364 210, 6 364 211 et 6 364 209 du cadastre du Québec, anciennement le lot 13-1315;

Attendu que la Ville a vendu ses droits à la Corporation de gestion et de promotion du parc industriel Acton Vale Inc. sur le lot 2 326 170, du cadastre du Québec aux termes d'un acte de vente publié au registre foncier le 11 novembre 2020, sous le numéro 25 839 772, anciennement le lot 13-1315 du cadastre officiel du Village d'Acton Vale;

Attendu que le lot 2 326 170 est maintenant constitué d'une partie du lot 6 364 205, d'une partie du lot 6 364 206, le lot 6 364 210, le lot 6 364 211 du cadastre du Québec;

Attendu que le caractère de rue du lot 2 326 170 devait être abandonné par la Ville avant de pouvoir être vendu à la Corporation de gestion et de promotion du parc industriel Acton Vale Inc., de sorte que cette formalité doit être faite de façon officielle et la cession des droits de la Ville en faveur de la Corporation de gestion et de promotion du parc industriel Acton Vale Inc. confirmée suite à cette formalité;

Attendu qu'il y a lieu de mandater un notaire pour procéder à la rédaction de l'acte d'abandon du caractère de rue et l'acte de cession de droits à la Corporation de gestion et de promotion du parc industriel Acton Vale Inc;

Attendu qu'il y a lieu d'annuler la servitude de passage constituée par le dépôt du plan de redivision des lots 7 et 13 du Village d'Acton Vale déposé au ministère des Terres et Forêts le 10 mai 1965, soit le lot 6 364 209 cadastre du Québec;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale retire le caractère de rue sur les parties des lots 6 364 205, 6 364 206, 6 364 210, 6 364 211 et 6 364 209 du cadastre du Québec qui en sont affectées, anciennement le lot 13-1315 du cadastre officiel du Village d'Acton Vale;

Que la Ville d'Acton Vale procède à la cession de droits à la Corporation de gestion et de promotion du parc industriel Acton Vale Inc. une partie du lot 6 364 205, une partie du lot 6 364 206, le lot 6 364 210, le lot 6 364 211, anciennement le lot 13-1315;

D'annuler la servitude de passage constituée par le dépôt du plan de redivision des lots 7 et 13 du Village d'Acton Vale déposé au ministère des Terres et Forêts le 10 mai 1965, soit le lot 6 364 209 cadastre du Québec;

De mandater Stéphane D. Lacombe, notaire afin de procéder à la rédaction et la réception de la signature de l'acte d'abandon et l'acte de cession de droits;

Que la Ville autorise le maire ou en son absence le maire suppléant, la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires à la présente transaction.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-110

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 002-2021.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance extraordinaire de ce conseil tenue le 29 mars 2021, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rgt. 002-2021 « Règlement numéro 002-2021 décrétant un emprunt et une dépense de 3 680 000 \$ pour le renouvellement des conduites d'eau potable, usées et pluviales et des travaux de voirie, dans le cadre du Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU). »

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-111 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 005-2021.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance extraordinaire de ce conseil tenue le 29 mars 2021, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rgt. 005-2021 « Règlement numéro 005-2021 établissant la tarification concernant le camp de jour. »

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-112 **RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE 2<sup>E</sup> PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 003-2021.**

Attendu la possibilité de se faire entendre a été remplacée par une consultation écrite annoncée par un avis public préalable de quinze (15) jours et que les membres du conseil sont informés qu'aucun commentaire ou question n'ont été formulés par les citoyens à l'égard du règlement 003-2021;

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter, sans modification, le 2<sup>e</sup> projet de règlement n° 003-2021 « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 069-2003, afin de permettre, dans la zone à dominance agricole numéro 508, les établissements d'élevage d'animaux domestiques, incluant tous les usages accessoires à cet usage ».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 004-2021 CONCERNANT L'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO.313-2017.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

La conseillère Annie Gagnon, par la présente, donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente du conseil, le *règlement 004-2021 concernant l'administration de la bibliothèque municipale, abrogeant le règlement no.313-2017*;

Dépose le projet de règlement *004-2021 concernant l'administration de la bibliothèque municipale, abrogeant le règlement no.313-2017.*

Rs.2021-04-113

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 001-2021.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 15 mars 2021, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rgt. 001-2021 « Règlement numéro 001-2021 de tarification des dépenses pour les travaux du cours d'eau Leclerc. »

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 006-2021.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

La conseillère Annie Gagnon, par la présente, donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente du conseil, le *règlement 006-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale*;

Dépose le projet de règlement *006-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale*.

Rs.2021-04-114

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 006-2021.**

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter le premier projet de règlement 006-2021 ayant pour titre « Règlement no. 006-2021 modifiant le règlement de zonage no. 069-2003 de la Ville d'Acton Vale ».

Ce règlement prévoit :

« De revoir la superficie au sol maximale pour qu'une imprimerie soit considérée comme un usage commercial plutôt qu'industrie »;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**



Rs.2021-04-115

**RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA POLITIQUE CONCERNANT L'UTILISATION DES TÉLÉPHONES CELLULAIRES.**

Attendu que la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications dépose une politique concernant l'utilisation des téléphones cellulaires pour fins d'acceptation par le Conseil;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'adopter, telle que soumise, la politique concernant l'utilisation des téléphones cellulaires;

Que chaque nouvel utilisateur doit signer le « *Formulaire d'accusé de réception* » qui se trouve à la fin de cette politique afin de démontrer qu'il a pris connaissance du présent document et qu'il s'engage à respecter les directives contenues.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-116

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA DÉMISSION D'UNE OPÉRATRICE – TRAITEMENT DES EAUX ET ÉPURATION.**

Attendu la réception d'une lettre de madame Annick Chicoine informant de sa démission en tant qu'employée au poste d'opératrice – Traitement des eaux et épuration;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'accepter la démission de madame Annick Chicoine au poste d'opératrice – Traitement des eaux et épuration. Cette démission est effective au 12 avril 2021;

De remercier Mme Chicoine pour le bon travail qu'elle a effectué comme opératrice – Traitement des eaux et épuration.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-117

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UNE LETTRE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC - SECTION LOCALE ACTON VALE.**

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'accepter, telle que déposée par la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications, une lettre d'entente à intervenir entre la Ville d'Acton Vale et le Syndicat des pompiers du Québec - Section locale Acton Vale, relative à l'ajout d'un texte à la convention collective en vigueur;

D'autoriser le directeur des incendies et la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications à signer, pour et au nom de la ville, ladite lettre d'entente.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-118

**NOMINATION D'UNE INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

De nommer madame Jennifer Bradley à titre d'inspectrice en bâtiment et environnement, et ce depuis le 23 mars 2021;

Que madame Bradley aura sous sa tutelle, entre autres, le programme Rénovation Québec, la conformité des fosses septiques et le débranchement des gouttières;

D'autoriser, madame Bradley, l'application des règlements en vigueur et est autorisée à émettre des constats d'infractions, dans le cadre de ses fonctions.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-119

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA COORDONNATRICE — BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE À DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE « L'APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES 2021-2022 ».**

Attendu que les demandes d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications se font maintenant en ligne;

Attendu que le ministère de la Culture et des Communications exige pour l'*Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes* une résolution municipale désignant le responsable de la bibliothèque, madame Sophia Bédard, comme personne contact pour déposer cette demande;

En conséquence le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise la production et le dépôt au ministère de la Culture et des Communications d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'*Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes* et de désigner madame Nathalie Ouellet, directrice générale, comme mandataire et signataire aux fins de ce projet et madame Sophia Bédard comme personne-contact.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-120

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UNE REMORQUE BASCULANTE CHAUFFANTE.**

Attendu que des soumissions sur invitation ont été ouvertes le 31 mars 2021 à 10 h 30 à l'Hôtel de Ville pour la fourniture d'une remorque basculante chauffante;

Attendu que deux (2) fournisseurs ont été invités à soumissionner et que la Ville a reçu DEUX (2) soumissions;

Attendu la recommandation de monsieur Stéphane Bombardier, contremaître des Travaux publics;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 48 370 \$, plus taxes, ainsi que son paiement, à même le poste budgétaire 22-300-10-000, pour la fourniture d'une remorque basculante chauffante;

De financer cette dépense à même le fonds de roulement, remboursable sur une période de 8 ans;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : ***Équipements Stinson*** au coût 48 370 \$, plus taxes pour la fourniture d'une remorque basculante chauffante.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2021-04-121

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE CLUB DE BASEBALL SENIOR D'ACTON VALE, ÉDITION 2021.**

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 3 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-52-970 au Club de Baseball Sénior d'Acton Vale, édition 2021. De plus, une somme additionnelle de 500 \$ sera versée, conditionnellement à la tenue de la journée promotionnelle de la Ville d'Acton Vale dans le cadre de la Semaine de la municipalité;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de Baseball Sénior d'Acton Vale, édition 2021.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE LA RÉGION D'ACTON, SAISON 2021.**

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du Baseball mineur de la région d'Acton, saison 2021;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du Baseball mineur de la région d'Acton.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

... Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

**Le conseil en prend acte.**

**VARIA.**

Aucun point à inscrire au procès-verbal.

**PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Séance du conseil à huis clos, aucun citoyen présent. Les citoyens ont été invités à soumettre leurs questions via le courriel de la greffière.

Une question est déposée, via courriel, par madame Marjolaine Bouthillette :

*Je soumets, a votre attention le problème existant, de la route quatrième rang est, à savoir, que les limites de vitesse ne sont, pas à l'endroit désigné qui devraient être, a la route Isabelle direction est et ouest. Vitesse excessive de la part des conducteurs, danger éminent pour ceux qui circulent sur la piste cyclable, vu que les limites de vitesse sont à trente pieds seulement de la piste cyclable. Ce qui nuit aussi à ceux qui fréquentent les commerces existants, ainsi qu'aux résidents, qui se croient près d'une autoroute. Espérant avoir une réponse positive de notre demande.*

*Robert et Marjolaine Marier*

La réponse du conseil de la Ville d'Acton Vale :

Le conseil prend acte de la demande et verra à faire des vérifications concernant la position des panneaux de signalisation.

Une question est déposée, via courriel, par madame Mélanie Girard :

*J'habite au 509 Route 116, mais en fait la façade est située sur l'ancienne route 132. Ça cause plusieurs problèmes lors de livraisons ou autre. Est-ce possible de faire une demande pour qu'il y ait un nom de rue associé à cette petite route de terre qui part de l'entrée de la carrière jusqu'à la route 116? Ceci englobe trois maisons. Pour le nom de la rue, je vous propose la rue Girard.*

*Mélanie Girard*

La réponse du conseil de la Ville d'Acton Vale :

Le conseil prend acte de la demande et statuera sur le nom de la rue et sera soumis à la prochaine séance du conseil municipal.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et vingt minutes (20;20)

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

### **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date